



**HAL**  
open science

# La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires

Mathias Millet

► **To cite this version:**

Mathias Millet. La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires. Yvonne Neyrat. Les cultures étudiantes. Socio-anthropologie de l'univers étudiant, L'Harmattan, pp.13-26, 2010. halshs-00983909

**HAL Id: halshs-00983909**

**<https://shs.hal.science/halshs-00983909>**

Submitted on 29 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **La socialisation universitaire des cultures étudiantes par les matrices disciplinaires**

Les politiques de massification scolaire entamées dans les années 70 et poursuivies ensuite ont conduit, à partir du milieu des années 80, à une augmentation rapide et sans précédent des effectifs universitaires. Sous bien des rapports, caractéristiques sociales et scolaires des étudiants, types de formations, régimes des études, débouchés professionnels, manières de travailler et de vivre des étudiants, l'enseignement supérieur a évolué dans le sens d'une plus grande hétérogénéité<sup>1</sup>. Deux difficultés se présentent du même coup lorsqu'on s'affronte à la question des pratiques étudiantes dans ce contexte de massification. La première se situe dans le fait de savoir parler des étudiants sans verser dans un discours sur les étudiants « en général », oublieux des situations contrastées qui les incarnent. Nombre d'études tombent en effet dans le piège descriptif d'un « étudiant moyen » une fois rappelée, en des propos liminaires sitôt oubliés, la forte segmentation de l'Université. La seconde difficulté réside dans l'effet inverse lorsque, face à la diversité des situations étudiantes, le souci de contextualisation amène à ne voir dans l'Université qu'hétérogénéité, disparité ou morcellement. Dans les deux cas, ce sont les effets socialisateurs de l'Université qui sont mis en doute. D'un côté parce que l'action socialisatrice de l'Université n'est pas aperçue dans ses effets spécifiques, à la fois différenciateurs et structurants ; d'un autre côté parce que cette action est pensée en creux, négativement, comme anomique ou atomisée. A rebours des thèses qui voient dans les évolutions récentes de l'Université tantôt une « moyennisation » tantôt un éclatement du monde étudiant (et des principes de l'analyse sociologique), ce texte s'intéresse à ce qui fait la force socialisatrice de l'Université (souvent déniée) et aux modalités dont cette socialisation organise et distribue les pratiques étudiantes. Nous montrerons que l'Université tient principalement ses effets de socialisation des matrices disciplinaires qui la composent, et que ces dernières constituent, malgré l'hétérogénéité croissante des publics étudiants, un principe majeur d'organisation (donc de description) des savoirs et des cultures universitaires étudiants.

Nous reviendrons d'abord sur les conséquences que certains travaux ont crû devoir tirer du mouvement de différenciation du monde universitaire tant sur le plan de la socialisation universitaire que des postures de l'analyse sociologique. Nous verrons qu'ils opposent d'un côté des travaux qui voient dans les évolutions récentes de l'Université (et parfois pour des raisons contraires) un argument en défaveur d'une socialisation universitaire ; d'un autre côté des travaux qui convergent pour montrer l'action structurante d'une socialisation universitaire à travers les filières d'études. Nous étayerons ainsi l'idée d'une socialisation universitaire par les matrices disciplinaires à partir des résultats empiriques d'une enquête comparative conduite quatre ans durant, au sein des universités lyonnaises, entre deux filières d'études contrastées, la 3<sup>e</sup> année de médecine et de sociologie, et dont l'objet était la description des formes du travail universitaire étudiant en fonction des logiques socio-scolaires et socio-cognitives des disciplines fréquentées<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir notamment V. Erlich, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998. C. Grignon, C. (dir.), *Les conditions de vie des étudiants*, Paris, PUF, 2000.

<sup>2</sup> Cette enquête repose principalement sur l'analyse de soixante entretiens approfondis réalisés auprès de trente étudiants inscrits en troisième année des UFR médicales lyonnaises et de trente étudiants inscrits en licence de

## 1. Une socialisation universitaire contestée : « moyennisation » et « éclatement »

Dans les années 70, P. Bourdieu et J.-C. Passeron soutenaient l'idée que les étudiants ne pouvaient être considérés comme un groupe social intégré et unifié dans un même rapport aux études. L'argument insistait sur le caractère faiblement intégrateur de l'Université, le fait d'étudier ne supposant ni des conditions de vie homogènes, ni un rapport aux études identique et collectivement partagé, ni même un cadre temporel commun sinon cet usage libre et libertaire du temps qui n'implique en rien la réalisation d'une même expérience temporelle<sup>3</sup>. Faute d'être universitairement constitué en groupe social unifié, les étudiants trouvaient néanmoins à être définis par le caractère socialement homogène et élitiste de leur recrutement, et par le fait de composer une population d'héritiers, c'est-à-dire d'abord par des facteurs exogènes à l'Université. Les rapports des étudiants à leurs études et à la culture reflétaient ainsi l'appartenance des étudiants à leur milieu social d'origine. L'affirmation était faite avec d'autant plus de force que les auteurs des *Héritiers* portaient exclusivement le regard sur les étudiants de Lettres<sup>4</sup>, supposés réaliser « de façon exemplaire le rapport à la culture » pris pour objet<sup>5</sup>. Mais ce faisant, ils autonomisaient un sous secteur de l'enseignement supérieur et neutralisaient les effets de socialisation liés aux filières d'appartenance qui leur auraient permis d'apercevoir, au-delà des aspects strictement socio-démographiques, des effets intégrateurs associés aux disciplines d'études.

Les transformations de l'Université survenues depuis, la forte diversification des origines et des parcours d'études, ont rendu les publics étudiants sociologiquement plus hétérogènes. Aussi, là où il semblait encore possible, dans les années 70, de définir les étudiants, au-delà du fait même d'étudier, par leurs origines « bourgeoises », tel ne fut *même plus* le cas à partir des années 90. L'argument de la différenciation, contestant la réalité sociale d'un groupe étudiant, est donc venu amplifier celui des *Héritiers*, et non le contredire comme le laisse pourtant entendre certains auteurs : « Le caractère socialement homogène et élitiste de la population étudiante dont les frontières se confondaient avec celles de la jeunesse bourgeoise servait à P. Bourdieu et J.-C. Passeron d'argument essentiel pour nier l'existence d'un groupe étudiant. (...) Aujourd'hui, c'est un argument différent, et presque inverse, qui est avancé pour contester la réalité sociale du groupe étudiant. C'est en effet plutôt la massification, et donc on l'imagine la diversification des origines et par suite celle des filières et des cursus, qui, pour plusieurs auteurs, contribue à l'éclatement de la condition étudiante et à l'inconsistance de sa définition sociologique »<sup>6</sup>. Rejetant dos-à-dos les deux arguments comme s'ils étaient logiquement contradictoires, certains auteurs suggèrent que le débat sur l'existence d'un groupe étudiant n'est pas clos. Au contraire, la massification et le caractère moins sélectif du recrutement social universitaire permettraient de soutenir l'idée d'une « moyennisation » des origines sociales des étudiants et d'un nivellement de leurs pratiques. Ces derniers seraient désormais majoritairement issus des « classes moyennes » et mus par une même volonté d'ascension sociale. La « moyennisation » se traduirait notamment par un affaiblissement des

---

sociologie à Lyon. M. Millet, *Les étudiants et le travail universitaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.

<sup>3</sup> P. Bourdieu, J.-C. Passeron, *Les héritiers*, Paris, Minuit, 1964

<sup>4</sup> Ce qui a été parfois malencontreusement oublié par les utilisations qui ont été faites des *Héritiers* et dont certaines laissent croire que l'idéaltype de l'étudiant héritier caractérise à coup sûr l'ensemble des étudiants, toutes filières confondues.

<sup>5</sup> Ils écrivaient : « Si l'on accorde que c'est dans l'enseignement littéraire que l'influence de l'origine sociale se manifeste le plus clairement, il semble légitime de voir dans les facultés de lettres le terrain par excellence pour étudier l'action des facteurs culturels de l'inégalité devant l'École, dont la statistique, opérant une coupe synchronique, ne révèle que l'aboutissement, élimination, relégation et retardement ». P. Bourdieu, J.-C. Passeron, *op. cit.*, p. 19.

<sup>6</sup> O. Galland (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, coll. Sociologie, 1995, p. 20.

effets exercés par l'origine sociale sur la définition des pratiques étudiantes et par l'homogénéisation des aspirations des étudiants. Elle sous-tendrait l'existence d'un groupe étudiant, moins élitiste, d'origine plus modeste qui, en plus de partager les propriétés sociales de la « classe moyenne », partagerait un ensemble de valeurs propres aux « classes moyennes ». L'Université n'agirait donc, dans cette affaire, les pratiques étudiantes, qu'en tant que filtre moins élitiste dont les effets semblent devoir être transversaux aux différents cursus et surplomber ceux d'une socialisation proprement universitaire, adossée à la diversification des filières d'études et de leurs publics. Or si l'on ne peut qu'être d'accord avec l'affirmation du caractère globalement moins élitiste du recrutement universitaire dans son ensemble, il paraît plus compliqué d'admettre l'idée d'une « moyennisation » dans le contexte avéré de la forte « filiarisation » universitaire et d'une répartition très inégale des étudiants dans les différents secteurs de l'enseignement supérieur.

La différenciation des publics étudiants a par ailleurs été présentée comme un facteur rendant la caractérisation sociologique des étudiants extrêmement difficile, et inefficace les grandes variables classiques de l'explication sociologique. C'est la thèse soutenue par F. Dubet dans ses travaux sur l'expérience étudiante<sup>7</sup>. Il écrit ainsi que : « A la complexité du contexte [universitaire], il faut ajouter l'hétérogénéité des étudiants qui parviennent à l'université au terme de parcours scolaires et sociaux forts différents. Il est extrêmement difficile de caractériser sociologiquement les publics étudiants, de construire des sous-ensembles pertinents et homogènes dans une université articulant des “offres” et des “demandes” multiples et fractionnées. (...) Les conduites et les attitudes des étudiants de l'université de masse se prêtent mal à une interprétation immédiate en termes de détermination sociale à partir des grandes variables classiques, non parce qu'elles échapperaient aux “déterminismes” sociaux, mais parce que ces variables ne peuvent rendre compte de la diversité des parcours, des projets et des conditions d'études sans aboutir à une atomisation extrême de la construction des expériences et des manières d'être étudiant. C'est donc dans les rapports des étudiants à leurs études eux-mêmes, plus que dans les facteurs “déterminants”, que l'on peut chercher les principes d'identification et de construction des expériences étudiantes »<sup>8</sup>. La complexification du monde étudiant aurait donc pour effet d'atomiser les manières d'être étudiant et d'annihiler toute tentative analytique un peu ambitieuse de mise en ordre sociologique des pratiques étudiantes. L'action socialisatrice de l'Université serait rendue illisible par les offres et les demandes multiples et fractionnées qui la traversent. Elle se caractériserait d'abord par son aspect anomique ou atomisé. C'est ainsi dans l'expérience universitaire personnelle des étudiants elle-même qu'il faudrait chercher le principe organisateur (et d'intellection) des pratiques étudiantes.

Ces thèses de la « moyennisation » et de « l'éclatement » font problème en ce qu'elles posent dans la synchronie des variables (origines sociales, scolaires, sexe, filières d'études) dont l'effet sur les conduites étudiantes s'est construit dans la diachronie, au fil des parcours, des sélections et des orientations. On ne peut faire comme si des variables comme l'origine sociale ou le sexe, par exemple, fonctionnaient encore, dans le contexte universitaire, comme des variables totalement indépendantes des effets de socialisation associés à la discipline d'études, celles-ci ayant exercé l'essentiel de leur action à travers les trajectoires différentielles qu'elles ont engendrées. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une variable comme « L'origine sociale joue fondamentalement 1) sur la probabilité très inégale d'accès à l'enseignement supérieur, 2) sur la probabilité très inégale d'accès aux différents secteurs (établissement et types d'études) de l'enseignement supérieur et 3) sur la probabilité tout aussi

---

<sup>7</sup> F. Dubet, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », *Revue française de sociologie*, XXXV, 1994, pp. 511-532.

<sup>8</sup> F. Dubet, *op. cit.*, p. 511-512.

inégale de mener des études longues »<sup>9</sup>. Ce n'est donc qu'en succombant à l'illusion de pouvoir saisir « directement et exclusivement l'influence, même croisée, de facteurs comme l'origine sociale ou le sexe dans des relations synchroniques qui (...) ne prennent tout leur sens que dans le contexte de la carrière comme seule totalité concrète »<sup>10</sup>, que l'on peut en conclure un affaiblissement de leur influence, soit par éclatement soit par nivellement. Car pour avoir exercé tous leurs effets de manière diachronique en répartissant et classant les étudiants dans les différents secteurs de l'enseignement supérieur, leur action socialisatrice demeure mais médiatisée par les disciplines d'études.

## 2) La force structurante des matrices disciplinaires

C'est justement cet argument de la diachronie, sur lequel nous reviendrons plus loin, qui permet de rendre compte de la force structurante des matrices disciplinaires sur les conduites étudiantes. Mis en évidence par certaines études (encore peu nombreuses), le constat d'une socialisation par les matrices disciplinaires permet de réfuter en doute les conceptions qui voient dans la massification et l'hétérogénéité du monde étudiant le signe d'un éclatement ou de sa « moyennisation », et celui d'une socialisation universitaire finalement davantage organisée par des facteurs externes (les origines sociales, les parcours, la « subjectivation »...) que par des mécanismes spécifiques et endogènes.

Parmi ces études, et sans souci d'exhaustivité, on trouve d'abord celle de C. Baudelot, R. Benoliel, H. Cukrowicz et R. Establet qui, dans *Les étudiants, l'emploi, la crise*<sup>11</sup>, mettaient au jour les effets d'homogénéisation des pratiques étudiantes par les filières d'études. Ils y montraient combien les étudiants qui s'orientaient d'une façon « improbable », relativement aux chances associées à leur milieu social d'origine, alignaient leurs comportements d'études sur les conduites modales des étudiants de leur filière d'accueil. Ainsi écrivaient-ils par exemple qu'« un étudiant d'origine populaire en médecine ressemble davantage à un étudiant bourgeois en médecine qu'à un littéraire, quelle que soit son origine. Il en va de même pour les étudiants bourgeois orientés en lettres ou en sciences : *l'homogénéité par les filières prime et, de loin, les hétérogénéités liées à l'origine de classe*<sup>12</sup>. »<sup>13</sup>. En d'autres termes, les différentes filières d'études opèrent des différenciations marquées entre les étudiants et en même temps socialisent des pratiques communes. « Quand il a réussi à rallier le camp prestigieux de la médecine ou des grandes écoles, l'étudiant d'origine populaire, fille ou garçon, acquiert une grande confiance en soi, envisage l'avenir avec précision, ne redoute pas la compétition du secteur privé, et du même coup vire à droite et abandonne le désir de la lutte collective. Les étudiants de milieu favorisé qui n'ont pas eu les atouts scolaires suffisants pour éviter le secteur Lettres et Sciences subissent l'évolution symétrique (...) »<sup>14</sup>. Les auteurs mettaient ainsi en avant, à une époque où cette question était ininterrogée, des effets de socialisation proprement universitaires, médiatisés par le parcours d'accès et les filières d'études, sur les pratiques étudiantes, les étudiants acquérant dans le cadre de leur filière d'études un système de valeurs et de normes « original » relativement à celui hérité du milieu d'origine.

---

<sup>9</sup> B. Lahire (collab. M. Millet et E. Pardell), *Les manières d'étudier*, Paris, La documentation française, Les cahiers de l'OVE, p. 13.

<sup>10</sup> P. Bourdieu, J.-C. Passeron, et M. de Saint-Martin (dir.), *Rapport pédagogique et communication*, Paris, Mouton/La-Haye, 1965, p. 44.

<sup>11</sup> C. Baudelot, R. Benoliel, H. Cukrowicz, R. Establet, *Les étudiants, l'emploi, la crise*, Paris, Maspéro, 1981.

<sup>12</sup> Souligné par les auteurs

<sup>13</sup> C. Baudelot, et *alii*, *op. cit.*, pp. 106-107

<sup>14</sup> C. Baudelot, et *alii*, *op. cit.*, p. 112

Dans un autre domaine, l'étude réalisée par A. Chatard, G. Mugny et A. Quiamzade auprès d'étudiants de première et quatrième année des facultés de droit, de sciences sociales, et de génie civil de l'Université de Tirana<sup>15</sup>, montre l'étendue des effets de la formation universitaire sur les orientations sociopolitiques des étudiants, et confirme la force structurante des matrices disciplinaires dans la socialisation universitaire. Dans ce travail, les auteurs notent que les attitudes sociopolitiques des étudiants de première année de droit, de sciences sociales et de génie civil sont sensiblement identiques à l'égard de toute une série d'indicateurs de mesure du degré de tolérance politique comme le positionnement vis-à-vis des immigrants du Nord de l'Albanie, des Kosovars, de la prostitution, de la corruption ou encore les ex-détenus. Identiques en première année, les attitudes sociopolitiques des étudiants diffèrent pourtant significativement selon les filières d'études dès la quatrième année, les étudiants de sciences sociales se montrant par exemple nettement plus tolérants à l'égard des critères retenus que les étudiants de droit. L'étude permet ainsi d'étayer ce qu'ils appellent « l'hypothèse de socialisation », c'est-à-dire l'idée d'une structuration différenciée des conduites étudiantes par les filières d'études, celles-ci façonnant en plus des compétences transmises, des manières d'être, de penser et de se comporter spécifiques.

Le travail de S. Michon sur la socialisation politique des étudiants fait lui aussi valoir l'importance des effets de contextes d'études sur les phénomènes d'engagement<sup>16</sup>. Partant des résultats de précédentes enquêtes sur le rapport des étudiants à la politique qui font état de variations de politisation suivant la filière d'études<sup>17</sup>, l'auteur relie les effets de contextes d'études à deux grands ordres de causes. D'un côté, ces effets sont fonction de la répartition variable, dans les différentes filières d'études, des caractéristiques politiques et socioculturelles héritées et liées à la socialisation politique. D'un autre côté, l'étude de S. Michon, reprenant par là le schéma d'analyse de B. Lahire sur l'activation contextualisée des dispositions héritées, situe l'importance des effets de contextes d'études dans l'analyse des phénomènes de socialisation politique dans un effet proprement disciplinaire d'activation (ou de mise en veille) de ces mêmes dispositions politiques héritées. Dans un cas, les matrices disciplinaires agissent en tant que filtre spécifique, sélectionnant (attirant ou repoussant) de fait un ensemble de propriétés dispositionnelles parmi les étudiants répartis dans les différents sous secteurs de l'enseignement supérieur. Dans l'autre cas, les matrices disciplinaires agissent en tant que contexte cognitif et cadre socialisateur suscitant ou non l'expression de dispositions sociales et en l'occurrence politiques.

Enfin, parmi les études qui témoignent d'une socialisation universitaire par les matrices disciplinaires, il faut citer l'étude de B. Lahire sur *Les manières d'étudier*<sup>18</sup>. Celle-ci fait apparaître la filière d'études comme le premier facteur discriminant les pratiques estudiantines. S'agissant de tout un ensemble de domaines, rapport au temps, travail universitaire, pratiques de lecture, sorties, etc., l'étude montre que les plus gros écarts dans les manières d'étudier et d'être étudiant sont corrélés aux matrices disciplinaires. Les étudiants des différentes filières d'études se distinguent ainsi en une série d'oppositions systématiques

---

<sup>15</sup> A. Chatard, G. Mugny et A. Quiamzade, « Formation universitaire et attitudes sociopolitiques des étudiants dans les anciens pays communistes : l'hypothèse de socialisation », in Actes du colloque bi-disciplinaire international « Inégalités d'accès aux savoirs, processus cognitifs et rapports sociaux. » Laboratoire SACO (Savoirs, Cognition et rapports sociaux, EA 3815), Réseau n°4 « sociologie de l'éducation et de la formation » de l'AFS (Association Française de Sociologie), Poitiers, 16 et 17 juin 2005

<sup>16</sup> S. Michon, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n°163, 2008, p. 63-75

<sup>17</sup> Elle apparaît ainsi plus importante à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) qu'en droit et surtout en administration économique et sociale (AES) ; supérieure en droit-sciences économiques à celle en sciences humaines, langues, lettres, et surtout en sciences, IUT, STAPS. S. Michon, *op. cit.*

<sup>18</sup> B. Lahire, *op. cit.*

relatives à leur inscription dans les différents secteurs de l'enseignement supérieur. Ils se démarquent ainsi - selon leurs degrés de concentration sur des enjeux scolaires qui opposent les étudiants les plus ascétiques des filières sélectives aux étudiants dont les activités, diversifiées, ne sont pas exclusivement centrées sur l'études ; - selon les degrés d'indépendance ou dépendance socio-économique, les étudiants des différentes filières d'études reculant inégalement le moment où ils subviennent à leurs besoins et de leur mise en couple ; - selon l'organisation du temps de travail personnel également, le travail personnel étant volumineux dans certains secteurs et peu importants dans d'autres, contraint de l'extérieur par l'institution ou au contraire autocontraint ; - selon les lieux du travail universitaire, ceux-ci opposant les lieux de la vie domestique pour les uns et les lieux institutionnels pour les autres ; - ou encore selon les pratiques de lecture et le rapport à la culture (lecture de la presse, magazines, télévision, types de sorties culturelles, etc.).

Toutes ces études témoignent à leur façon que l'hétérogénéité n'est pas synonyme d'éclatement ou d'abaissement de l'action socialisatrice de l'Université, notamment en convergeant sur le constat d'une influence majeure de la matrice disciplinaire dans la structuration et la différenciation des pratiques étudiantes qui trouvent là un principe d'organisation majeur. Les différentes matrices disciplinaires y apparaissent ainsi comme productrices de styles de travail et par là d'existence bien différents<sup>19</sup>. Elles y fonctionnent comme des cadres contraignants, générant des rapports socialement contrastés à la culture universitaire et aux pratiques d'études.

### **La matrice disciplinaire comme filtre socio-scolaire et cadre cognitivo-disciplinaire**

Nos travaux sur les formes du travail universitaire en 3<sup>e</sup> année de médecine et de sociologie avaient pour objectif de comprendre comment les logiques socio-scolaires et cognitives des disciplines d'études (degré d'encadrement, type d'exercices, modes d'évaluation, nature des savoirs, temporalité scolaire, avenir objectif...) agissaient sur les façons de travailler et d'apprendre des étudiants, et sur leur rapport au savoir<sup>20</sup>. Il s'agissait de proposer une analyse qui tienne compte du type de logiques disciplinaires rencontrés et du type de savoirs à s'approprier, ces derniers étant susceptibles de configurer des manières d'étudier spécifiques. Si, au terme de cette recherche, la filière d'études est apparue comme une puissante matrice de socialisation des pratiques, c'est d'abord en tant que filtre socio-scolaire spécifique. Variables du point de vue de leur valeur sociale/économique et de leur légitimité institutionnelle (sévérité de la sélection et de la compétition, valeur des diplômes, débouchés professionnels, visibilité sociale), les filières d'études subsument un ensemble de différences sociales et culturelles liées aux particularités sociologiques et statistiques de leur recrutement, c'est-à-dire aux effets diachroniques de triage de leurs populations étudiantes.

C'est ainsi que pour rendre compte des pratiques d'études d'étudiants de 3<sup>e</sup> année de médecine, il fallait tenir compte du fait qu'il s'agissait d'une population fortement sélectionnée, scolairement compétitive, issue, pour pratiquement moitié, des catégories cadres et professions intellectuelles supérieures<sup>21</sup>. Cet ensemble de caractéristiques, associé au rythme soutenu des études médicales, qui suppose à la fois une charge de travail personnelle importante et un emploi du temps institutionnel (cours, stages...) volumineux, tend ainsi à exclure du domaine des études médicales la possibilité de certains profils étudiants, tels l'étudiant en reprise d'études « pour le plaisir », l'étudiant salarié partagé entre ses obligations professionnelles et universitaires ou encore l'étudiant « dilettante », et avec eux, certaines conditions d'études et manières d'étudier. Il fallait par ailleurs tenir compte du fait que ces

---

<sup>19</sup> B. Lahire, *op. cit.*

<sup>20</sup> M. Millet, *op. cit.*

<sup>21</sup> « Les étudiants », Repères et références statistiques - édition 2005.

étudiants évoluent dans une filière à forte visibilité sociale (ce qui permet de s'y orienter et de se vivre sur le mode de la vocation), aux débouchés professionnels précis (ce qui résout les inquiétudes du présent sur l'avenir), et à fort encadrement (qui maintient les étudiants dans un état studieux).

Des logiques à peu près inverses président en sociologie. Les étudiants de licence de sociologie comptent au nombre des publics faiblement sélectionnés, ayant souvent accumulé les retards et les erreurs d'orientation, sortant du baccalauréat avec un champ des possibles relativement réduit (interdisant par exemple l'entrée dans les secteurs sélectifs). Bon nombre d'entre eux entrent dans la filière par choix contraint (réorientation, dossiers non acceptés ailleurs, faute de mieux, etc.) et dans l'optique de se réorienter rapidement<sup>22</sup>. Ces étudiants présentent un profil de recrutement à la fois socialement moins élevé et plus hétérogène qu'en médecine. Leur discipline d'accueil offre aussi une faible visibilité sociale et académique, des débouchés relativement incertains. Ces caractéristiques permettent ainsi de cerner les raisons d'une projection dans l'ensemble à (très) court terme dans la discipline, un rapport souvent désillusionné et hésitant à leurs études, un rapport indéterminé et souvent anxieux à l'avenir. Ces propriétés sont aussi au principe de pratiques de multi investissements (associatifs, salariés, etc.), preuve à la fois d'une faible concentration sur des enjeux scolaires et du souci de ces étudiants de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Si l'on ajoute à cela la laxité relative de l'encadrement temporel offert par cette filière d'études, on comprend que ces étudiants, souvent faiblement acculturés à la culture académique à l'entrée dans l'enseignement supérieur, éprouvent aussi des difficultés à se mettre et maintenir au travail, à se lever tôt le matin pour étudier, à produire un effet régulier ou à cerner les exigences d'apprentissage.

Si la filière d'études est une puissante matrice de socialisation des pratiques, c'est ensuite en tant que cadre cognitif et disciplinaire spécifique, articulant une série de propriétés pédagogiques (rythmes d'études, type d'enseignements, sanctions des connaissances) et structurant un ensemble de savoirs (scientifiques ou littéraires, appliqués ou fondamentaux, nomologiques ou historiques), dont la définition est relativement indépendante des conditions sociales d'origine des étudiants. Une fois à l'université, en médecine ou en sociologie, les étudiants évoluent dans un univers particulier, relativement autonome, d'exigences et de savoirs<sup>23</sup>. La médecine et la sociologie s'offrent ainsi à l'étude, du moins en 3<sup>e</sup> année, sous la forme d'un champ de pratiques inégalement structuré, de schèmes d'action inégalement définis, de corpus inégalement découpés. Des différenciations opèrent autour de l'organisation des savoirs à s'approprier, des traditions intellectuelles, des visées de la formation, et se traduisent dans des pratiques d'études spécifiques.

En 3<sup>e</sup> année de médecine, une bonne partie de l'effort à fournir repose sur un travail de mémorisation. La formation propose des contenus scientifiques et techniques solidement délimités par les cours et les polycopiés. Les étudiants doivent y acquérir un état ordonné et découpé du savoir, et le faire à partir de contenus très largement prémâchés (par les cours, les manuels...). Beaucoup de choses sont à savoir par cœur (des schémas, des données, des mécanismes physiologiques, biologiques, séméiologiques, etc.) et non pas seulement à comprendre. « Savoir » ne suppose pas que les étudiants reviennent de manière critique, pour

---

<sup>22</sup> M. Millet, *op. cit.*

<sup>23</sup> Cela ne signifie évidemment pas que l'on a affaire, au sein d'une même filière, à des pratiques estudiantines totalement homogènes. Les différences de condition sont susceptibles de générer des styles de pratiques et de représentations du travail universitaire distincts. Mais ce n'est jamais que dans les limites imposées par la nature même des actes du travail universitaire à fournir (fréquentation d'auteurs, enquêtes empiriques, mémorisation des cours, exercices d'entraînement), et des exigences incompressibles de la matrice disciplinaire (emploi du temps, contraintes de rendus).



les débattre, sur les fondements de la connaissance dispensée ; il exige en revanche l'enregistrement des *data* les mieux établies<sup>24</sup>. Reprendre les cours séance après séance ; accomplir périodiquement « *des tours* » entre les différentes matières ; surligner pour mettre en évidence ; recopier pour fixer dans la tête et apprendre par cœur<sup>25</sup> ; s'exercer à partir des annales d'examen, etc., voilà qui constitue les habitudes de travail universitaire de ces étudiants. Les formes d'évaluation qui prévalent en médecine reposent en outre sur des procédés techniques, QRL<sup>26</sup>, QROC<sup>27</sup>, études de lames en TP, analyse de radiographies, dont le QCM<sup>28</sup> est l'exemple le plus typique. Ce type d'exercices suppose ainsi que les étudiants répondent rapidement et « *sans réfléchir* ». L'évaluation les situe dans une logique du vrai ou du faux, et dans la recherche des solutions existantes comme avec les cas cliniques qui entraînent les étudiants au raisonnement diagnostique. Définissant et délimitant clairement les objectifs du travail personnel et les objectifs de connaissance, ce type de sanctions exclu celles les plus liées au travail de documentation et de réflexion personnelle (commentaires, dissertations, dossiers, etc.), aux contours plus flous et moins délimités. Enfin, face à la variété des domaines enseignés, les cours fonctionnent comme de véritables catalyseurs du travail universitaire qui, en même temps qu'ils optimisent le nombre d'informations transmises, discernent parmi l'abondance des faits et délimitent le champ des investigations. Les difficultés principales du travail résident dans l'organisation de l'effort de mémorisation. La documentation personnelle est du coup perçue comme un risque de dispersion. Nombreux sont les étudiants qui, interrogés sur leurs lectures, disent « *se poser le moins de questions possibles pour ne pas perdre de temps* ». Lorsqu'ils lisent, c'est toujours dans une perspective déterminée, des dictionnaires médicaux, des annales pour s'entraîner, des atlas pour visualiser des schémas, des abrégés et manuels pour des compléments d'information. Tout l'art de la lecture consiste à savoir extraire d'un livre une information sans s'y plonger.

Les étudiants sociologues se montrent pour leur part souvent décontenancés par la nature même du travail universitaire à fournir tant ils éprouvent des difficultés à s'en faire une représentation claire. L'apprentissage relève ici davantage d'un travail de fabrication intellectuelle que de mémorisation de contenus systématiques et bornés. Chaque nouvel exercice (un exposé sur un livre, un objet de recherche, un sujet de dissertation) est l'occasion de réinventer (à partir de l'existant) ce qu'il y a à faire, de redéfinir les limites de son travail personnel. C'est au travail documentaire et d'écriture qu'il revient de cerner les contours des questions mises à l'étude. Que faut-il lire et comment ? Que faut-il retenir de ses lectures ? Quels sont les enjeux et les questions théoriques à soulever ? Comment rédiger un texte sociologique ? Il y a dans ces points davantage d'incertitudes que lorsqu'il s'agit de faire face à des contenus prédéfinis par les cours. Alors que les étudiants médecins travaillent selon des séquences d'apprentissage relativement courtes (relecture, répétition et mémorisation de chapitres de cours), les étudiants sociologues réalisent des tâches qui souvent requièrent des séquences d'activité longues, relativement instables. La rédaction d'un texte par exemple pose des problèmes d'organisation particuliers qui peuvent se traduire par une série de

---

<sup>24</sup> Comme Becker et Geer ont pu le montrer, la difficulté se situe plus souvent pour ces étudiants dans le fait de savoir trier la masse des choses à apprendre et de pouvoir faire le départ entre la matière prioritaire et secondaire, « car il y a plus de faits qu'ils ne peuvent en apprendre ». H. Becker, B. Geer, « La culture étudiante dans les facultés de médecine », in *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques*, J.-C. Forquin (éds.), De Boeck & Larcier, 1997.

<sup>25</sup> M. Millet, « Deux figures de la "copie" étudiante : notes de lecture chez les apprentis-sociologues et notes de cours chez les apprentis-médecins », in *Copie et modèle : usages, transmission, appropriation de l'écrit*, C. Barré-De-Miniac (éds), Paris, INRP, 1999, p. 177-194.

<sup>26</sup> Questions rédactionnelles longues

<sup>27</sup> Questions rédactionnelles ouvertes courtes.

<sup>28</sup> Questions à choix multiples

contretemps, d'ajustements ou de revirements. Les phases d'élaboration de ce type de travaux, qui repose sur un effort de documentation, de maturation des idées, de rédaction s'avèrent relativement généraux et mal définis. Les exercices qui prévalent, dossiers, dissertations, notes de lecture, etc., mettent ainsi à l'épreuve la capacité des étudiants à réinvestir leur connaissance dans une logique du plus ou moins pertinent. Ce qui est en jeu, ce sont des manières inégalement pertinentes de problématiser, de manipuler des concepts ou des auteurs, d'interpréter un matériau empirique. Le savoir n'étant pas tout entier donné et structuré de l'extérieur par les cours, ni les apprentissages complètement délimités par un programme d'études, ce dernier relève d'un ensemble de cheminements et de parcours lectoraux. Dans ce contexte, le texte imprimé est l'outil indispensable à partir duquel les étudiants puisent la matière de leurs propres productions, s'approprient des grilles d'interprétation, réinvestissent des langages conceptuels, et entrent ainsi progressivement « dans un monde de références, de manières de dire et de raisonner »<sup>29</sup>. Mais étant souvent confrontés à un ensemble de références dispersées, de raisonnements disparates dont ils doivent se saisir à toutes fins utiles, ces étudiants ne parviennent parfois que difficilement à trier les textes à lire, à savoir comment les lire ou ce qu'il faut en retenir. La lecture se définit plutôt dans ce contexte d'études comme une pratique de lecture suivie (relativement longue et linéaire, parfois laborieuse), critique, qui défriche l'information textuelle et qui, armée de l'écriture, s'effectue plume en main.

\*\*\*

On pourrait continuer longtemps à décrire un système de différences qui illustrent le fonctionnement d'une socialisation universitaire par les matrices disciplinaires. Ces effets de socialisation liés à la matrice disciplinaire s'expliquent d'un côté par le fait que, lorsqu'ils arrivent à l'université, les étudiants ont déjà fait l'objet d'une multitude de tris et de filtres scolaires dont dépend leur orientation présente. Les filières d'études cristallisent de la sorte un ensemble d'écarts socio-culturels liés au processus de triage de leur population. L'influence socialisatrice de la matrice disciplinaire s'explique d'un autre côté par le fait qu'elle fonctionne comme un cadre d'exigences spécifique, structurant des manières d'étudier indépendantes des conditions sociales d'existence de ses étudiants. En comparant les manières de travailler de plusieurs filières d'études, c'est donc indissociablement à un ensemble de différences dans la composition sociale des publics, dans les niveaux de sélection, dans les traditions intellectuelles, dans les rythmes et la nature des savoirs à s'approprier, que l'on est renvoyé. Les matrices disciplinaires constituent des cadres producteurs et différenciateurs des pratiques et des cultures étudiantes dans la limite desquels se jouent les (ré)appropriations particulières d'étudiants de conditions et de parcours différents. La notion de matrice disciplinaire est ainsi utile pour tenter de résoudre certaines difficultés théoriques et empiriques liées à l'approche des réalités étudiantes, comme celles qui résident dans les interrogations sur la part qu'il convient d'accorder à des variables comme l'origine sociale, l'origine scolaire, le sexe ou la filière d'études dans la définition des pratiques estudiantines. Elle permet en outre d'échapper à la fausse alternative des débats sur la moyennisation ou l'éclatement du monde universitaire.

Mathias Millet,  
GRESO (Universités de Poitiers et Limoges)  
et GRS (CNRS - Université Lyon 2 - ENS.lsh)

---

<sup>29</sup> Millet M., « Économie des savoirs et pratiques de lecture. L'analyse des formes du travail intellectuel étudiant en médecine et en sociologie », *Éducation et sociétés. Revue internationale de sociologie de l'éducation*, n°4, 1999/2, p. 57-74.